

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# 2016



[WWW.INSERTIONSUISSE.CH](http://WWW.INSERTIONSUISSE.CH)

Insertion Suisse  
Arbeitsintegration Schweiz  
Inserimento Svizzera



# LE MOT DU PRÉSIDENT

2016 a été une année intensive pour Insertion Suisse. La principale nouveauté est le contrat de prestations avec le Secrétariat d'Etat aux migrations SEM. Il est limité sur deux ans et peut être ensuite prolongé. Une étape importante a également été le besoin de révision de la norme AO-MAS. Le Comité a donné le coup d'envoi en automne, après concertation avec les membres. La croissance de l'association à près de 200 membres est très réjouissante. Il s'agissait d'un objectif.

Le résultat positif des comptes annuels 2016 est aussi une raison de se réjouir. L'Association a réussi à honorer sa promesse envers ses membres et à présenter des comptes équilibrés. Ce qui est particulièrement réjouissant est que ceci a pu être accompli non pas au détriment d'une baisse des prestations, mais au moyen de leur développement.

De manière positive, nous avons constaté en 2016 les résultats de deux études sur le travail de l'Association et de nos membres dans le domaine des entreprises sociales. L'Association et les membres sont, d'un point de vue extérieur, sur la bonne voie. Les discus-

sions au sujet de diverses prises de position ont requis beaucoup d'attention. Un grand intérêt a été apporté à la question des appels d'offres pour les mesures du marché du travail : le Parlement débattera prochainement au sujet de la loi sur les marchés publics révisée.

En 2017, le Colloque national pour l'anniversaire des 20 ans d'Insertion Suisse nous attend avec la participation du Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann comme intervenant invité. Nous nous réjouissons de sa présentation.

La réouverture de la discussion sur la stratégie sera également importante. Avec de nouveaux buts, Insertion Suisse peut poursuivre la professionnalisation et adopter de façon constructive de nouveaux défis.

## Au sujet des organes de l'Association

Depuis le début de l'année, Matthias Jungo et Domenico Sposato ont rejoint les rangs du Comité : chaleureuse bienvenue à eux! Ils se sont rapidement et bien engagés. En raison de changements professionnels, Iris Pulfer et Marco Dörig ont quitté le Comité.

Au niveau du Secrétariat général, Charlotte Miani a été engagée comme responsable pour le dossier « Insertion professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire ». De plus, Kate Savoy, responsable de l'antenne romande, est nouvelle. Elles se sont rapidement intégrées et représentent un avantage pour Insertion Suisse. Delia Guggenbühl, la précédente responsable de l'antenne romande, va à l'avenir travailler uniquement pour la section régionale du canton de Vaud. Je remercie toutes les collaboratrices ainsi que la Secrétaire générale Prisca D'Alessandro pour leur travail important. Insertion Suisse est sur la bonne voie. De manière générale, nous continuerons de faire avancer l'Association dans l'intérêt des membres en 2017.



**Louis Schelbert**  
Conseiller national  
Président  
de l'Association



# MEMBRES D'INSERTION SUISSE

 **Nombre de membres  
au 31.12.2016**

**198**

**Adhésions durant  
l'année 2016**

**19**

**En 2016, les organismes suivants  
ont adhéré :**

Forelhaus, Zürich ZH  
In-Limbo, Büren an der Aare BE  
Job-vision ob-/Nidwalden,  
Stans NW  
Kleika Arbeitslosenprojekte,  
St. Gallen SG  
Labor Transfer, Camorino TI  
Orif, Aigle VD  
Proactif Ouvertures Formations,  
Aigle VD  
Pro Work AG, Grenchen SO  
pwg-Reinach, Reinach BL  
SAVE 50Plus Schweiz, Basel BS

Schweizer Dachverband Lesen und  
Schreiben, Bern BE

Sorebo Verein für Ausbildung, Arbeit  
und Integration, Ottikon ZH

Stadtverwaltung Dübendorf /  
Sozialamt – Arbeitsvermittlung,  
Dübendorf ZH

Stiftung work4you, Zürich ZH

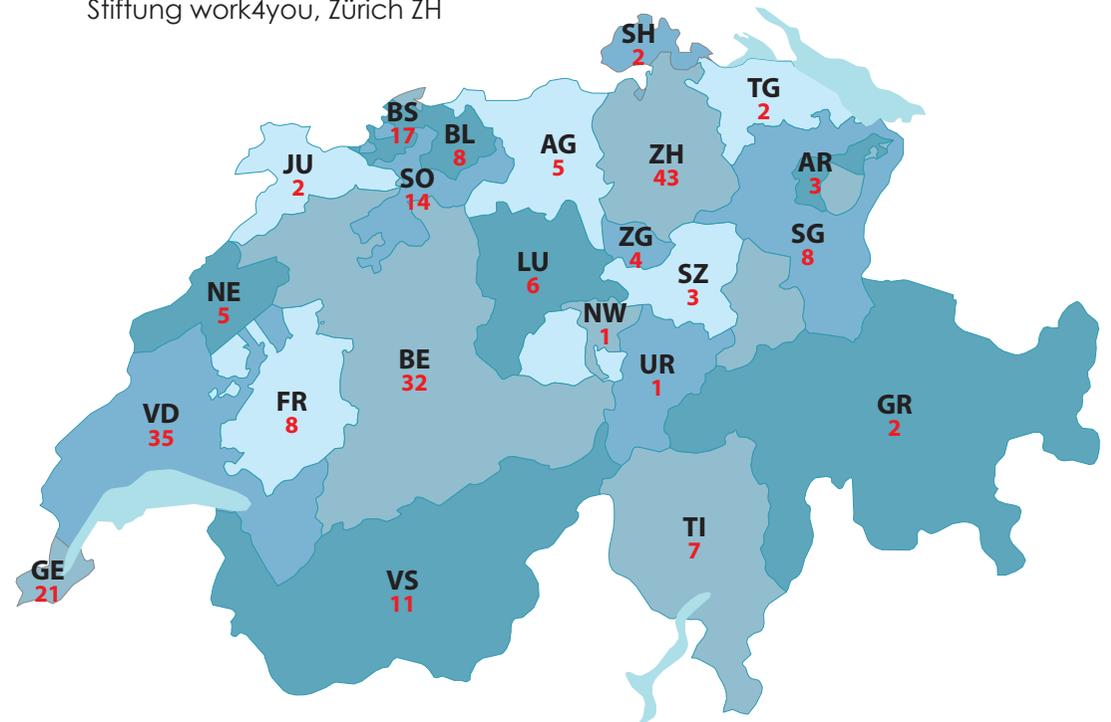
travailPLUS Stiftung Heilsarmee,  
Bern BE

Valtex Multiservice, Monthey VS

Verein LIFT, Bern BE

Wegbereiter GmbH, Wisen SO

Werkstätte CO13, Basel BS



**Répartition cantonale des membres d'Insertion Suisse**

# DÉFENSE DES INTÉRÊTS

**GRÂCE À L'ACTION D'INSERTION SUISSE, SES MEMBRES PEUVENT SE CONCENTRER SUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN RECHERCHE D'EMPLOI.**



## Consultation

### Révision partielle de l'AI

Insertion Suisse reconnaît dans sa prise de position le but de la révision partielle : l'amélioration de l'insertion professionnelle des jeunes et des adultes atteints dans leur santé psychique. Simultanément, elle signale que les compétences et les expériences des prestataires de services existants sont à prendre en compte dans le cadre du développement du conseil et de l'accompagnement de ces personnes. Aucune nouvelle structure ne devrait être créée.

Avec la révision partielle de l'AI, l'insertion professionnelle des jeunes et adultes atteints dans leur santé psychique devrait être améliorée. Une position qu'Insertion Suisse salue. Pour assurer le conseil et l'accompagnement de ces personnes dans le processus de réinsertion, Insertion Suisse encourage, dans une prise de position publique, à faire appel aux prestataires de services existants.



## Prise de position

### Droit des marchés publics et mesures du marché du travail MMT

Le thème des MMT et du droit des marchés publics occupe beaucoup Insertion Suisse. Dans quelques cantons, les MMT sont déjà acquises par une procédure d'appel d'offres. Dans d'autres cantons, la pratique pourrait prochainement être introduite. Pour ce faire, la révision imminente de la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) est menée. Insertion Suisse a discuté de manière intensive de cette thématique et a pu, aussi grâce aux expériences des membres avec les procédures d'appel d'offres, rédiger une prise de position. Celle-ci signale les nombreux risques et détermine la position de l'Association. Quelques critères pour une procédure de soumission conséquente, équitable et transparente y sont également listés.

Insertion Suisse estime que les prestations d'insertion sont une tâche publique et qu'elles ne peuvent pas être acquises sur le marché libre. Si les MMT

devaient toutefois être soumises à la LMP, elles devraient être considérées comme exceptions dans la loi révisée, tout comme les institutions pour handicapés, les œuvres de bienfaisance ou les établissements pénitentiaires le sont. Les cantons doivent choisir eux-mêmes de quelle manière ils souhaitent acquérir les MMT.

Les procédures d'appel d'offres pour les MMT devraient être appliquées uniquement si un marché d'appel d'offres pour le service existe, si un avantage (plus-value), en comparaison avec les autres procédures d'acquisition, est démontrable et si cela conduit à une attribution claire, simple et transparente.

La thématique va être poursuivie en 2017. Insertion Suisse va également s'engager au cours de la nouvelle année pour que les conditions-cadres de l'insertion soient bonnes et pour que les risques soient minimisés.

# TRAVAIL EN RÉSEAU

## INSERTION SUISSE RELIE LES SYSTÈMES DE PRESTATIONS ET RASSEMBLE LES ACTEURS IMPLIQUÉS.

### Groupes régionaux

Insertion Suisse compte sept groupes régionaux. En octobre, la rencontre annuelle des groupes régionaux a eu lieu, dans le but de favoriser le dialogue, la vue d'ensemble et la gestion des défis. Les groupes régionaux ont discuté de manière intense sur l'implication des employeurs dans le cadre de l'insertion professionnelle des réfugiés et des admis provisoires ainsi que sur les mesures du marché du travail MMT et le droit des marchés publics.

### CRIEC

La Commission spécialisée CRIEC s'est rencontrée deux fois en 2016. Elle a échangé notamment sur le rapport « Étude exploratoire des facteurs de succès des entreprises d'intégration sociale et professionnelle (EISP) » et sur le rapport du Conseil fédéral « Rôle des entreprises sociales ». Les deux rapports démontrent clairement que les EISP contribuent fortement à l'insertion sociale et professionnelle. Les facteurs de réussite résident dans une diversification des produits et des types de bénéficiaires, tout comme la conclusion avec les organismes de sécurité sociale de conventions de

prestations. D'autres facteurs sont la transparence en matière de concurrence ou l'existence de règles claires pour la gestion des excédents financiers.

Début 2017 aura lieu l'échange de pratiques de la CRIEC sur l'accompagnement des personnes migrantes dans les mesures d'insertion.

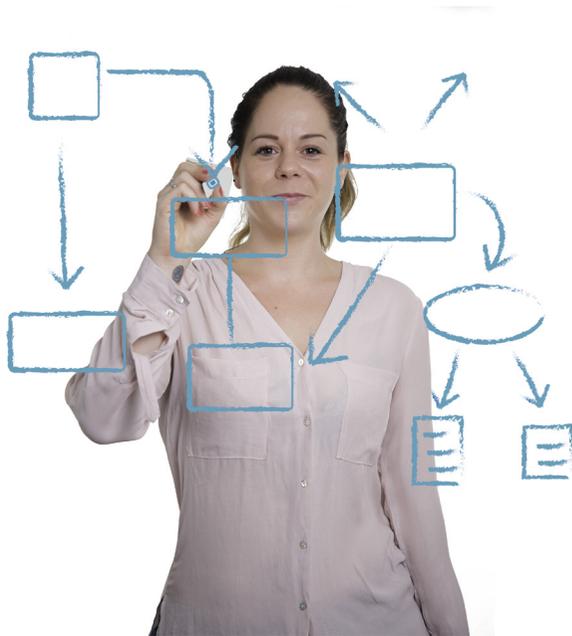
### Programme national contre la pauvreté

Le programme (2014-2018) va renforcer l'effet des mesures qu'il comprend et contribuer ainsi à une meilleure coordination de l'échange entre les spécialistes des mesures. Insertion Suisse participe au groupe de projet « Insertion sociale et professionnelle ». A mi-parcours du programme, la Conférence nationale contre la pauvreté du 22 novembre 2016 a offert la possibilité d'avoir un aperçu des travaux en cours et de discuter des résultats déjà existants ainsi que des défis actuels.

### Partenaires

Insertion Suisse compte les partenaires suivants :

- OFAS
- Conférence suisse des délégués cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration (CDI)
- INSOS
- SAVOIRSOCIAL
- Organisation suisse d'aide aux réfugiés
- SECO
- SEM
- SEMO
- CSIAS
- supported employment suisse
- FSEA
- Verband Arbeitsagogik Schweiz VAS



# THÈME PRINCIPAL 2016

## INSERTION PROFESSIONNELLE DES RÉFUGIÉS/ADMIS PROVISOIRES

### Contrat de prestations avec le Secrétariat d'Etat aux migrations à partir de 2016

Au début 2016, Insertion Suisse a pu conclure un contrat de prestations avec le Secrétariat d'Etat aux migrations. L'accent de celui-ci est mis sur la professionnalisation et le développement de la qualité de l'insertion professionnelle des réfugiés et des admis provisoires. Par conséquent, cette thématique a constitué une priorité pour Insertion Suisse en 2016.

### Information et échange

L'insertion professionnelle des réfugiés et des admis provisoires est juste et importante. Ceci est peu contesté. Le défi réside toutefois, comme très souvent, dans la mise en œuvre de cette demande. De quelles conditions-cadres juridiques doit-on tenir compte? Comment procède-t-on lorsque quelqu'un ne peut apporter aucune preuve de sa carrière réalisée jusqu'alors? Comment réussir à exploiter réellement le potentiel que les réfugiés et les admis provisoires possèdent? Quels contextes culturels doivent être pris en compte? Ces questions et bien d'autres ont été examinées dans le cadre

des formations continues et des échanges de pratiques qui ont été organisés au cours de l'année 2016 par Insertion Suisse.

### Instruments pour la pratique

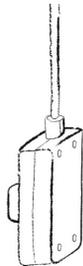
Un guide a également été développé en 2016 par Insertion Suisse, qui offre une assistance pour la constitution des dossiers de candidature pour les personnes issues de l'asile. Les partenaires importants pour cette réalisation ont été des représentant(e)s des employeurs, tout comme des experts de l'insertion professionnelle qui se sont laissés interviewer à ce sujet. L'instrument issu des résultats des interviews pourrait être présenté à un plus large public dans le cadre d'une Conférence et être ainsi validé. Dès que l'instrument sera travaillé graphiquement, il devra être mis à disposition des organisations membres d'Insertion Suisse et d'autres personnes intéressées, ceci afin d'améliorer les chances d'insertion des réfugiés et des admis provisoires sur le marché du travail suisse.

### Formation et recherche comme conditions pour un travail de qualité

La formation et la recherche contribuent aussi à la qualité de l'insertion professionnelle de ce groupe cible. Dans ce domaine aussi, Insertion Suisse s'est engagée en 2016, par exemple en participant à la révision de l'examen professionnel fédéral de spécialiste en migration. Par ailleurs, elle a aussi contribué à générer des connaissances en 2016, en particulier sur le thème « Clarifier et exploiter le potentiel », par le suivi d'études sur l'insertion professionnelle des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire et par la diffusion de leurs résultats.

### La thématique reste d'actualité

De plusieurs façons, Insertion Suisse a œuvré en 2016 pour soutenir ses organismes membres confrontés au défi de rendre possible l'accès des réfugiés et des personnes admises à titre provisoire au marché du travail suisse. Beaucoup a été fait et beaucoup reste encore à faire. Par conséquent, la thématique va aussi accompagner Insertion Suisse en 2017.



Insertion Suisse dispose de plusieurs canaux de communication bilingues français-allemand destinés au grand public et aux professionnels de l'insertion :

### Site internet

Une année après sa mise en ligne en décembre 2015, le site internet [www.insertionsuisse.ch](http://www.insertionsuisse.ch) est régulièrement mis à jour pour livrer les informations suivantes : catalogue d'études ciblées dans le domaine, agenda et actualités, base de données des membres, des emplois, etc. En moyenne, 1'500 visiteurs se sont rendus chaque mois sur le site internet d'Insertion Suisse, dont 70% ne l'avaient encore jamais consulté.

### Newsletter

Cinq lettres d'information ont été envoyées aux membres d'Insertion Suisse.

### Publications

Deux articles ont été publiés par nos membres dans le journal des Arts et métiers, média partenaire d'Insertion Suisse.

A plusieurs reprises, des partenaires ont fait appel à l'expertise d'Insertion Suisse pour des publications dans des revues spécialisées.

### LinkedIn

La page LinkedIn offre une autre possibilité de s'informer et un véritable miroir au site internet, fédérant le réseau et partageant des actualités du domaine.

Suivez-nous sur notre nouvelle page LinkedIn!



# AOMAS:2010

## RÉVISION DE LA NORME QUALITÉ

Depuis sa création en 2005, la norme AOMAS n'a pas cessé de renforcer sa position et s'impose désormais comme la norme reconnue de certification de la qualité dans le domaine de l'insertion. Actuellement, 94 organismes d'insertion professionnelle disposent de ce certificat de qualité. Lors de l'Assemblée générale du 23 mars 2016, les membres d'Insertion Suisse ont par conséquent décidé que la norme AOMAS devait perdurer et être soumise à une révision. Celle-ci est nécessaire parce que l'insertion elle-même, son champ d'application ainsi que les autres normes qualité pertinentes ont changé depuis la dernière révision de la norme AOMAS en 2010.

De nouvelles thématiques comme les Systèmes de contrôle interne (SCI), la protection des données et le management du risque doivent si possible être intégrées. Au niveau de son contenu, la norme doit aussi être simplifiée et la largeur des offres dans le domaine de l'insertion professionnelle davantage représentée. De plus, les nouveautés des normes ISO et eduQua doivent être examinées et si besoin, prises en compte.

Les buts de la révision sont par conséquent ambitieux. Grâce à une équipe de projet du Centre de compétences du management de la qualité de la Haute école bernoise, des spécialistes indiqués sont chargés de la mise en œuvre de cette révision. Les démarches ont débuté au printemps 2016 et dureront vraisemblablement une année. La prise en compte des expériences que les spécialistes issus de la pratique ont vécues avec la norme qualité est centrale pour cette révision.

Par conséquent, un groupe de travail de 13 personnes, comprenant des représentant(e)s des différentes régions de Suisse et des différents types d'offre d'insertion professionnelle a été constitué. Cette instance participera activement à la révision de la norme et contribuera ainsi à ce qu'une nouvelle norme qualité convaincante pour l'insertion professionnelle puisse être adoptée par le Comité d'Insertion Suisse en automne 2017.

**94 organismes certifiés**  
**28 certifications en 2016**

**Système de  
management  
certifié**



# 2017 : 20 ANS D'INSERTION SUISSE

COLLOQUE MARCHÉ DU TRAVAIL 4.0

## Jubilé en 2017

L'Association Insertion Suisse fête en 2017 ses 20 ans d'existence. Depuis sa création en 1997, elle a contribué à développer le monde du travail et l'insertion professionnelle qui y est liée. La digitalisation et la connectivité traversent aujourd'hui presque tous les milieux de vie. Le monde du travail fonctionne également totalement différent d'il y a encore 20 ans : les processus de production sont automatisés, les structures du travail précédentes assouplies, les compétences exigées se modifient. Pourtant, la dite quatrième révolution industrielle affecte non seulement le travail, mais également le fonctionnement de la société. Elle promet de nouvelles chances mais apporte toutefois simultanément son lot de nouveaux défis.

## Colloque marché du travail 4.0

L'insertion professionnelle sera aussi confrontée progressivement à cela. Il est alors important de se familiariser activement avec la thématique. C'est uniquement ainsi que nous pouvons comprendre ce qui se passe, quelles conséquences auront ces évolutions et comment les anticiper,

comment l'insertion professionnelle va s'orienter par rapport à cette évolution dans le futur. Afin d'examiner ces quelques questions et pour offrir un espace de discussion et des éventuelles solutions, Insertion Suisse organise le 19 juin 2017 un colloque sur la thématique « Marché du travail 4.0 ».

A travers la préparation du colloque, la thématique a beaucoup occupé le Secrétariat général en 2016. Il s'agissait de distinguer quelles étaient les questions urgentes et quel(les) représentant(e)s du monde politique, économique et scientifique pourraient intervenir de manière intéressante. Nous nous réjouissons beaucoup d'être parvenus à établir un programme passionnant et réaliser ainsi, nous l'espérons, un colloque inspirant.



Un des intervenants du colloque sera le Dr. Joël Luc Cachelin, Directeur de Wissenfabrik.

## Adaptations à la société digitale

« Les idées, les données et les réseaux sont les biens les plus importants de la société digitale. Les machines sont de plus en plus importantes dans les chaînes de valorisation et modifient le rôle humain dans l'économie. Le changement des compétences se situe à plusieurs niveaux : la structure d'organisation, les profils professionnels tout comme les capacités personnelles.

Les progrès technologique et économique sont impitoyables. Mais le système d'exploitation de notre société est dépassé. Des adaptations sont donc nécessaires dans le domaine de l'infrastructure, des assurances sociales, de la formation ou de l'administration. Ne nous aventurons pas à des changements rapides radicaux, sous risque d'effondrement. Des réformes sont nécessaires pour que la communauté soit prête pour la transformation digitale. »



# S'ADAPTER À L'INDUSTRIE 4.0

INTERVIEW DE MATTHIAS JUNGO

MEMBRE DU COMITÉ ET DIRECTEUR DES ASSOCIATIONS VAM ET RITEC



**De nouvelles capacités sont exigées : pensée non linéaire, créativité, flexibilité, esprit d'entreprise tout comme de fortes connaissances en TIC seront une exigence.**

## **Quelles conséquences a l' « Industrie 4.0 » pour le marché du travail ?**

Avec l'industrie 4.0, l'industrie traditionnelle et la production sont numérisées. Les processus industriels évoluent conjointement avec les technologies modernes de l'informatique, le monde réel et le monde virtuel fusionnant. La production sera alors plus rapide et plus flexible. Ceci a une influence importante sur les collaborateurs des entreprises industrielles. Les exigences relatives aux qualifications et aux capacités vont changer. Les conditions de travail vont également s'adapter aux nouvelles circonstances. Par exemple, le découplage du temps et du lieu de travail pourraient aussi devenir la règle dans l'industrie.

## **Comment adapter l'insertion professionnelle à ces changements ?**

L'industrie 4.0 a une importante influence sur les qualifications et les conditions de travail des collaborateurs. Les travaux routiniers ne seront plus exécutés par des hommes mais par des machines. De nouvelles capacités sont exigées : pensée non linéaire, créativité, flexibilité, esprit d'entreprise tout comme de fortes connaissances

en TIC seront une exigence. Ces capacités doivent être encouragées par les programmes d'insertion et enseignées dans les formations continues. Chaque organisateur de mesures d'insertion socio-professionnelle devra donc innover et trouver des solutions adaptées aux transformations actuelles du marché du travail.

## **Pourquoi paraît-il primordial de s'intéresser à ce type de changement du marché du travail ?**

L'industrie 4.0 va modifier durablement le profil des demandeurs d'emploi. Les organisateurs de mesures d'insertion professionnelle doivent rapidement examiner ce nouveau profil et s'informer. En ce sens, le colloque d'Insertion Suisse sur la thématique de l'industrie 4.0, qui aura lieu le 19 juin 2017, tentera de répondre aux questions majeures que pose cette évolution. Participer à cette journée permettra à chacun de se sensibiliser à la thématique et d'entrevoir des stratégies d'adaptation à celle-ci.

# COMITÉ



**Président**  
**Louis Schelbert**  
Conseiller national • LU



**Membre du comité**  
**Roberto Induni**  
atelier93.ch



**Membre du comité**  
**Jean-Charles Rey**  
HES SO Valais



**Vice-président**  
**Stéphane Manco**  
Démarche sté coopérative



**Membre du comité**  
**Claudia Nyffenegger**  
AOZ Zürich



**Membre du comité**  
(depuis fév. 2016)  
**Domenico Sposato**  
OSEO Berne



**Membre du comité**  
(jusqu'en sept. 2016)  
**Marco Dörig**  
Stiftung Zukunft Thurgau



**Membre du comité**  
(jusqu'en mai 2016)  
**Iris Pulfer**  
OSEO Suisse centrale



**Membre du comité**  
(depuis fév. 2016)  
**Matthias Jungo**  
VAM Fribourg

# SECRETARIAT GÉNÉRAL

## Secrétariat général

Postfach, Lorrainestrasse 52, 3001 Bern  
T. 031 321 56 39



### Secrétaire générale

**Prisca d'Alessandro**

Taux d'activité : 80%



### Collaboratrice scientifique

(depuis avril 2016)

**Charlotte Miani**

Taux d'activité : 50%

## Antenne romande

Rue du Lion d'Or 4 , 1003 Lausanne



### Responsable de l'Antenne romande

(jusqu'en mai 2016)

**Delia Guggenbühl Adam**

Taux d'activité : 25%



(de mai à oct. 2016)

Ad interim

**Kate Savoy**



### Départ

Nous remercions chaleureusement **Delia Guggenbühl** pour son précieux travail durant ces dernières années et nous réjouissons de collaborer avec elle dans le cadre de sa reprise de poste au sein d'Insertion Vaud.



**REMERCIEMENTS** Le comité et le secrétariat général remercient les membres pour leur confiance et leur fidélité, leurs partenaires pour leur précieuse collaboration et leur soutien ainsi que toute personne qui, de près ou de loin, a œuvré à la poursuite des objectifs de notre branche d'activité.